

Taxes d'examens pour les étudiants en médecine

Chronique parue dans Pages de gauche (janvier 2012)

Si mon engagement au PS est avant tout syndical, ma récente intégration de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) m'a amené à me plonger dans le dossier passionnant de la politique de formation. Et, dans ce domaine également, il y a beaucoup à faire pour améliorer la justice sociale et l'égalité des chances de notre système. C'est donc dans cette direction qu'iront les trois réflexions que *Pages de gauche* m'offre de publier dans ses pages.

A l'heure où j'écris ces lignes, l'Union des Etudiants de Suisse vient de déposer son initiative sur les bourses d'études, qui propose une harmonisation du système pour mettre fin aux inégalités entre cantons et améliorer l'accès à la formation pour chaque jeune de ce pays. Cela est capital et j'y reviendrai le mois prochain.

En matière d'inégalités, la CSEC du Conseil national vient elle aussi de confirmer sa volonté d'en supprimer une : celle qui touche aujourd'hui les étudiants en médecine. En effet, alors que la Suisse souffre d'un manque de médecins, le Conseil fédéral a décidé de fixer les taxes de l'examen fédéral pour les étudiants en médecine à 2'200Frs au total, contre 680Frs jusqu'à présent. Cette décision pose un grave problème d'inégalité de traitement, par rapport aux autres étudiants mais aussi aux médecins étrangers. Mais surtout, cela remet en cause la conception même de la formation, qui doit rester un service public, dont l'accès n'est pas conditionné par la situation financière de la famille du jeune. En effet, si après les sept années d'étude de médecine, une famille aisée n'aura pas de problème à payer ces 2'200 Frs, il en est tout autrement pour un jeune issu de la classe moyenne ou défavorisée. L'injustice est écœurante ! La commission a donc donné un signal fort, qu'il nous faudra encore confirmer au plénum du Conseil national.

Ce débat autour des taxes d'examen pour les futurs médecins n'est pas anodin. Il s'inscrit dans le contexte actuel, où l'on parle plutôt de hausses des taxes d'études et où il faudra résister aux tentatives de la droite dure d'aller dans ce sens.

Mathias Reynard,

Conseiller national / VS